

Les Compagnons de Montréal qui dénoncent depuis le début de la semaine les « orphelins de Duplessis » ont reçu le soutien financier des sœurs de la Providence, révèle une enquête du *Journal de Montréal*.



Hier, dans l'espoir de faire taire les rumeurs, le directeur de l'organisme, M. Vincent de Villiers, soutenait pourtant exactement le contraire.

« Les Compagnons de Montréal n'ont jamais été financés par les congrégations religieuses et n'entretiennent aucun lien formel avec celles-ci », affirmait-il. « Je suis directeur depuis 18 ans et je n'ai reçu aucun sou des communautés. »

Terrains et bâtiments

Or, des documents obtenus par *Le Journal* confirment que les sœurs de la Providence ont contribué à l'achat, notamment en 1981 et 1986, de deux terrains au Cimetière de l'Est au profit des Compagnons de Montréal, autrefois appelé la Corporation des Maronniers.

Une lettre émanant de la maison mère et datée de 1996 indique par ailleurs que la « congrégation a été heureuse de participer aux travaux de rénovation » d'une maison à l'île Perrot destinée aux orphelins dont les Compagnons sont « propriétaires ».

De plus, les sœurs participent activement à la vie de l'organisme.

14 sœurs membres

Une liste des membres révèle ainsi qu'au moins 14 religieuses, dont plusieurs de la Providence, faisaient officiellement partie de l'organisme en juin 1997. Hier, la congrégation ne pouvait confirmer l'appartenance de ces sœurs à la communauté.

À titre de « membres amies », c'est-à-dire de « personnes motivées qui rendent des services appréciables à la Corporation » et qui payent une cotisation annuelle, ces sœurs ont droit d'être « leur représentant au sein du conseil d'administration », précisent les statuts de l'organisme.

Au moins quatre sœurs ont participé en 1997 à l'assemblée générale annuelle,

À peine 66 membres

Les Compagnons de Montréal regroupent tout au plus une soixantaine d'orphelins élevés en institution, a appris *Le Journal de Montréal*.

LAURENT SOUMIS

Cette semaine, les Compagnons accusent le Comité des orphelins de Duplessis de compter « moins d'une centaine de personnes ».

Les Compagnons, avec leurs « 236 membres », s'estimaient mieux habilités « à parler au nom du plus grand nombre ».

Mais vérification faite, les Compagnons ne comptaient en 1997-1998 que 66 « membres actifs », c'est-à-dire « des orphelins ayant été élevés en institution ». Quarante-trois d'entre eux ont séjourné au Mont-Providence.

Les statistiques de l'organisme révèlent aussi qu'au moins 38 % des membres actuels n'étaient pas nés à l'époque du Mont-Providence.

De son côté, le Comité des orphelins de Duplessis a publié une liste de 307 membres en règle, tous des orphelins qui ont séjourné durant les années 50 dans l'un ou l'autre des sept orphelinats transformés à l'époque en institutions psychiatriques.

Les Compagnons de Montréal DÉMASQUÉS !

Ce groupe qui dénonce les Orphelins de Duplessis jouit du soutien financier des sœurs de la Providence

indique aussi un procès-verbal.

On y apprend en outre que trois religieuses ont été consacrées « membres honoraires », soit une distinction que le conseil réserve aux personnes « qu'il veut honorer de façon particulière ».

La porte-parole des sœurs

Parmi elles figure sœur Gilberte Villeneuve, porte-parole officielle des sœurs de la Providence dans le dossier des orphelins qui ont séjourné au Mont-Providence.

Depuis le début de la semaine, la religieuse n'accorde pas d'entrevue. Hier, « victime d'une double sinistre », elle ne pouvait répondre aux

questions du *Journal*.

En fin de journée, M. Vincent de Villiers a confirmé l'essentiel des informations du *Journal*. Il a indiqué que les sœurs de la Providence étaient devenues membres « par reconnaissance ».



Photo WILLIAM LAPOINTE

EN 1989, M. Vincent de Villiers affirmait que des enfants avaient été battus et violés.

Toutefois, il a soutenu que les Compagnons n'étaient « pas légalement propriétaires » de la maison de l'île Perrot. « Bien que ce soient nos membres qui en profitent ».



Photo LUC BÉLISLE

DIX ANS PLUS TARD, il soutient maintenant avoir conservé de « bons souvenirs » de l'époque.

En 1989, Vincent de Villiers dénonçait les abus sexuels au Mont-Providence; en 1999, il conserve de bons souvenirs !

Devenu aujourd'hui l'ardent défenseur des sœurs contre les orphelins de Duplessis, le directeur des Compagnons tenait il y a dix ans un tout autre langage, comme en font foi les archives du *Journal de Montréal*.

Encore hier dans nos pages et ailleurs, M. Vincent de Villiers dénigrait publiquement les orphelins et louait le dévouement des sœurs.

« Je ne comprends pas que l'on donne toute la crédibilité à ce que l'on entend sur la place publique et qui vient de la bouche de deux ou trois individus », disait-il. J'étais au Mont-Providence et je n'ai pas vécu ce dont on parle.

« Les sœurs nous ont logés, nourris et nous ont donné les

outils et les moyens pour nous permettre d'intégrer la société », affirmait-il.

De « bons souvenirs »

M. de Villiers assurait conserver de cette époque de « bons souvenirs ». « Il y a eu des choses, mais sûrement pas des abus continus comme on le prétend ».

Or, il y a dix ans, dans une entrevue accordée à notre collègue Claire Harting et publiée le 29 mai 1989 dans

Le Journal de Montréal, M. de Villiers semblait beaucoup moins conciliant.

« À l'asile, racontait-il alors, on nous a fait la classe jusqu'en 4^e année. Après, plus d'argent, on a retiré les enseignants. D'où les nombreux analphabètes. »

Abus physiques et sexuels

« On nous a mis au travail du matin au soir, sans un sou, ni

amour, ni affection. La plupart des religieuses étaient rigides et froides.

« Ce n'est pas mon cas, précisait-il, mais plusieurs ont été battus, surtout les filles, mis en camisole de force, au cachot pour un rien.

Gardiens pédophiles

« Des gardiens pédophiles ont violé des petits de 6-7 ans. Plusieurs sont homosexuels. On nous traitait de bâtards. Les enfants du péché. »

Hier, M. de Villiers a soutenu n'avoir « jamais dit ça » au *Journal*, mais a précisé qu'il n'avait jamais demandé de rectificatif à l'époque.